



Rapport d'activité 2016



AUBIGNAN – LE BARROUX – LE BEUCET – BEAUMES-DE-VENISE
 BEAUMONT-DU-VENTOUX – BÉDOIN – CAROMB – CARPENTRAS
 CRILLON-LE-BRAVE – FLASSAN – GIGONDAS – LAFARE
 LA ROQUE-ALRIC – LA ROQUE/PERNES – LORIOLE-DU-COMTAT
 MALAUCÈNE – MAZAN – MODÈNE – SAINT-DIDIER
 SAINT-HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON – SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS
 SARRIANS – SUZETTE – VACQUEYRAS – VENASQUE

Éditorial

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2016 de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin.

L'année 2016 a été une année charnière pour la CoVe :

- célébration du cinquantième anniversaire de notre intercommunalité, l'une des premières à voir le jour en France en avril 1966 ;
- engagement dans deux projets stratégiques pour notre territoire, son développement et sa prospérité, dans les secteurs touristique et économique ;
- adoption du principe de transfert de la compétence petite enfance au 1^{er} janvier 2017 ;
- adoption d'un schéma de mutualisation pour renforcer la solidarité entre les communes et l'intercommunalité.

Ces quatre exemples illustrent que le défi fragile que les premiers élus avaient lancé n'est plus seulement un pari sur l'avenir, mais une réalité dont nous sommes fiers d'être les héritiers et les artisans.

En effet, c'est un formidable outil de développement dont nous disposons aujourd'hui et il nous appartient de le faire fonctionner et évoluer avec le plus grand respect.

Et vous pouvez compter sur moi, et les élus qui m'entourent, pour continuer à innover, à inventer la CoVe de demain et à lui assurer le parcours qu'elle mérite.

Au fil des pages de ce rapport vous découvrirez d'autres actions marquantes de l'année qui reflètent la diversité et l'étendue des domaines d'intervention de notre communauté d'agglomération.

Que ce soit en qualité d'élu communautaire ou municipal, en tant que partenaire, ou encore acteur du territoire, vous avez aussi contribué à la concrétisation de ces actions et je tenais à vous en remercier.

Ce rapport d'activité est aussi le vôtre ; je vous en souhaite une bonne lecture.



50¹⁹⁶⁶⁻²⁰¹⁶ ANS
d'innovation

Francis Adolphe
Président de la CoVe
Maire de Carpentras



Sommaire

04



**Des hommes
au service du
territoire**

05



**Construire
un espace de
solidarité**

09



**Rendre le
territoire
attractif**

13



**Animer le
territoire et
former les
citoyens de
demain**

16

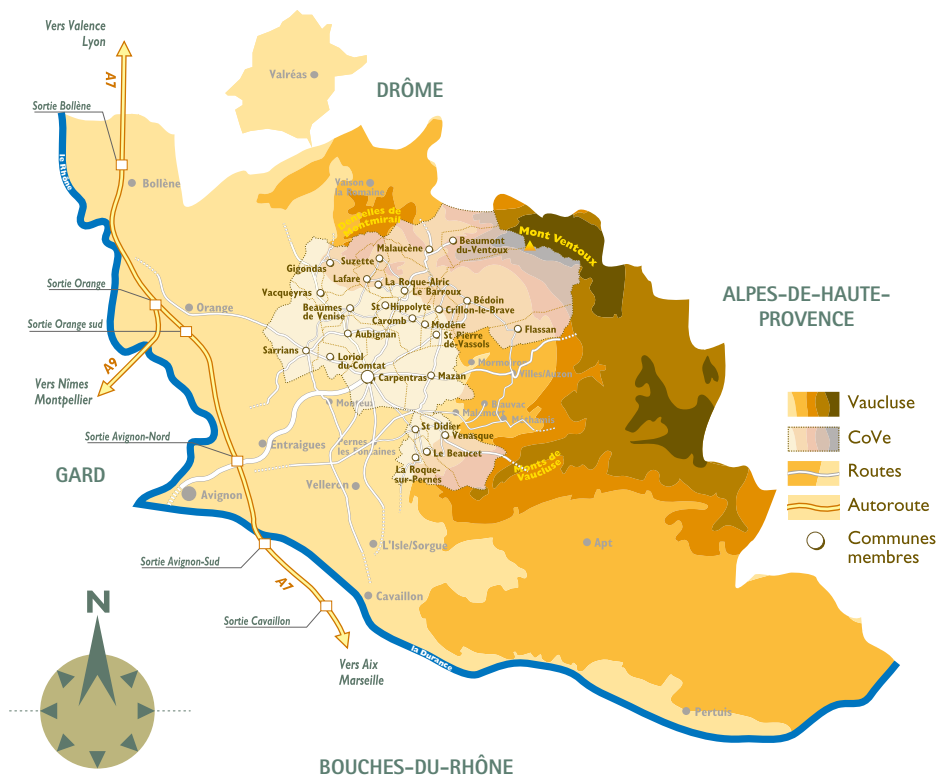


**Améliorer la
qualité de vie**

19



**Préparer le
territoire pour
l'avenir**



Communauté d'agglomération
Ventoux Comtat Venaissin
Hôtel de la Communauté
1171 avenue du Mont Ventoux
CS 30 085 – 84 203 Carpentras CEDEX
Rédaction et mise en page :
service communication de la CoVe
E-mail : secretariat-com@lacove.fr
Téléphone : 04 90 67 61 28
Site internet : www.lacove.fr

Des hommes au service du territoire

Le président

Francis Adolphe

Le conseil de communauté

Composé de 60 conseillers communautaires élus lors du scrutin municipal de mars 2014 (au minimum 1 représentant par commune) il règle par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de la communauté. Il se réunit lors de séances publiques au siège de la CoVe.

Bureau des Vice-présidents

Composé de 17 membres (Président + 12 vice-présidents + 4 conseillers communautaires délégués) il examine et pré-valide les projets qui seront travaillés par les commissions en fonction des orientations validées et budgétairement autorisées par le conseil de communauté.

Conseil des maires

Composé des 25 maires il a un rôle consultatif sur les grandes orientations. Dédié au partage, au dialogue et au débat, ce n'est pas une instance statutaire.

Commissions thématiques

Instances consultatives et de travail auxquelles le bureau des vice-présidents confie l'étude préalable des questions sur lesquelles le conseil de communauté aura, éventuellement, à se prononcer. Elles se composent d'au moins 25 membres titulaires et suppléants (conseillers communautaires ou municipaux).

Vice-présidents

1^{er} vice-président

Gilles Vève, maire de Saint-Didier

→ Délégué à l'Aménagement de l'espace et l'Habitat

2^e vice-président

Luc Reynard, maire de Bédoin

→ Délégué au Tourisme et traditions

3^e vice-président

Aimé Navello, maire de Mazan

→ Délégué à la Culture & au patrimoine

4^e vice-président

Jean-Marie Gravier, maire de Vacqueyras

→ Délégué aux Actions éducatives

5^e vice-président

Léopold Meynaud, maire de Caromb

→ Délégué aux Transports

6^e vice-président

Guy Rey, Maire d'Aubignan

→ Délégué à l'Action sociale

7^e vice-président

Gérard Borgo, maire Loriol-du-Comtat

→ Délégué à la Gestion des déchets

8^e vice-président

Dominique Bodon, maire de Malaucène

→ Délégué à la Sécurité

9^e vice-présidente

Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians

→ Déléguée à la Politique de la Ville

10^e vice-président

Guy Girard, maire de Crillon-le-Brave

→ Délégué à la Voirie & aux Travaux

11^e vice-président

Ghislain Gricourt, maire de Saint-Pierre-de-Vassols

→ Délégué au Développement durable

12^e vice-président

Joël Botreau, Conseiller municipal délégué de Carpentras

→ Délégué à l'Accessibilité

Conseillers communautaires délégués

Claude Lautier, adjoint au maire de Mazan

→ Délégué aux finances

Bruno Gandon, adjoint au maire de Carpentras

→ Délégué à l'économie, à l'emploi et à l'aérodrome

Michel Jouve, maire de Flassan

→ Délégué à l'agriculture

Jean-Alain Mazas, 1^{er} adjoint au maire de Suzette

→ Délégué à la commission consultative des services publics locaux et à la commission des transferts de charge

Autres maires

François Ille (Le Beaucet), Jérôme Bouletin (Beaumes-de-Venise), Bernard Charrasse (Beaumont-du-Ventoux), Éric Ughetto (Gigondas), Jean-Paul Anres (Lafare), Francis Jullien (La Roque-Alric), Joseph Bernhardt (La Roque-sur-Pernes), Bernard Monnet (Le Barroux), Christian Ripert (Modène), André Aiello (Saint-Hippolyte-le-Graveyron), Patricia Olivéro (Suzette), Gaby Bezert (Venasque).

Construire un espace de solidarité



Cinquante ans après sa création, le futur de notre intercommunalité s'affirme encore plus solidaire et concret; en menant des actions avec et pour les communes membres; en agissant au service des habitants les plus fragiles et en garantissant un juste équilibre et partage des ressources et des compétences.

La solidarité s'exprime aussi quand la CoVe exerce des compétences transférées par les communes sans transfert de charges, donc sans financement de celles-ci.

3,714 M €

CONSCRÉS AUX COMMUNES
(FONDS DE CONCOURS DIVERS)

42

ACTIONS ENGAGÉES AU TITRE DE
LA POLITIQUE DE LA VILLE

12

PROJETS COMMUNAUX
FINANCÉS (AUBIGNAN, CARPENTRAS,
LAFARE, LA ROQUE-ALRIC, LE BEAUCET)

1

SCHEMA DE MUTUALISATION
ÉLABORÉ

Avec les communes

Transfert de compétence

Trois domaines d'intervention concernés avec:

- Le transfert prévu par la loi de la politique de la ville
- La réunion de toutes les crèches du territoire avec le transfert complet de la compétence Petite enfance
- La structuration du tourisme à l'échelle communautaire dans le cadre de la loi NOTRE

La mutualisation

Le schéma de mutualisation

La CoVe et ses communes membres ont défini le sens et les objectifs qu'ils souhaitent donner ensemble à la mutualisation:

- La proximité avec les communes et les habitants, axe majeur de la mandature
- L'efficacité et la qualité du service rendu auprès des usagers
- La lisibilité de l'action publique, tant auprès des communes que des usagers
- Le développement d'une culture partagée entre communes et communauté
- La rationalisation des moyens dans le contexte de raréfaction des ressources financières

Les compétences et les prestations proposées ont été examinées au regard de 4 critères: la proximité, la lisibilité, la qualité et l'efficacité du service public.

Construire un espace de solidarité

Le projet de schéma a été approuvé par le conseil communautaire de la CoVe le 12 décembre 2016 puis transmis aux communes, pour avis des conseils municipaux avant adoption définitive.

- ▶ *Déjà mutualisé: 1 DGS commun entre la CoVe et sa ville centre • 1 Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail commun • 1 service commun d'instruction des autorisations des droits du sol • 3 groupements de commandes concernant 18 communes • mises en commun de moyens.*

Le soutien aux projets communaux

L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

Objectif: répondre à la demande des communes de bénéficier d'expertises techniques et administratives sur des opérations de travaux, fournitures ou services liés à des bâtiments et/ou de la voirie.

Une délibération d'avril a fixé le cadre commun de ces mises à disposition, à travers une convention-cadre. Elle liste les services concernés et fixe les modalités communes de ces mises à disposition, dont les règles de calcul des coûts.

Chaque mission, ponctuelle ou continue, donne ensuite lieu à la signature avec la ou les communes(s) concernée(s) d'une convention particulière déterminant les modalités d'exécution qui lui sont propres.



- ▶ *L'AMO a permis de conduire depuis 8 ans plus de 40 projets communaux • services de la CoVe associés: culture et patrimoine, habitat, développement économique, achat et marchés, aménagement de l'espace...*

Les finances

Pacte financier

Le pacte financier et fiscal de la CoVe a été adopté en conseil le en juin 2016. Il s'appuie sur:

- La solidarité par le transfert de compétence entre la CoVe et ses communes membres
- La solidarité par la mutualisation de services
- La solidarité par la redistribution financière (attribution de compensation, les fonds de concours, le fonds de péréquation communal et intercommunal)

Le soutien financier aux communes est un axe fort voulu par le Président qui concerne aussi:

- Les projets d'investissements – 600 000 € sur le mandat
- Les équipements sportifs – 1 200 000 € sur le mandat
- Les conteneurs enterrés – 200 000 € sur 2 ans



Construire un espace de solidarité

Les taux d'imposition

Depuis le début du mandat, les taux de la fiscalité des ménages et des entreprises fixés par la CoVe n'ont pas augmenté. Pour 2016 ils restent inchangés.

- *Taxes ménages: TH = 8,31 % • TFB = 0 % • TFNB = 2,73 % • TEOM = 11,01 % • Cotisations entreprises: CFE = 35,42 %*

La redistribution financière aux communes

En plus des mécanismes légaux de reversement de l'attribution de compensation, la CoVe alloue chaque année une enveloppe de plus de 3 000 000 € à ses communes membres, au titre de la solidarité.

La CoVe finance ou subventionne également un certain nombre d'opérations communales, comme la création de logements sociaux municipaux ou l'élaboration des documents d'urbanisme communaux.

Entre les générations et avec les habitants

Politique de la Ville

L'intégration de la Politique de la ville dans le bloc de compétences obligatoires des communautés d'agglomération a permis à la CoVe d'agir en mobilisant l'ensemble des compétences dont elle est dotée pour répondre aux problématiques des habitants (transports, habitat, prévention de la délinquance, petite enfance, etc.).

Axe 1 : politique jeunesse et prévention de la délinquance

- *15 actions ont été co-financées par les différents partenaires institutionnels pour un montant global de 451 750*
 - *Participation CoVe = 45 500 €*
- *8 acteurs associatifs sont intervenus: Le Point Écoute « Le Passage » • L'Office Municipal des Sports, Art et vie • L'Association d'Aide aux Victimes (AMAV) • les centres sociaux Tricadou et Villemarie • la Compagnie des Autres, et le Planning Familial.*
- *La CoVe est également intervenue en régie par le biais du service culturel.*

Axe 2 : L'insertion et la réussite scolaire, professionnelle et sociétale

- *12 actions cofinancées par les différents partenaires institutionnels pour un montant global de 558 297 €.*
- *Participation de la CoVe = 69 500 €*
- *8 acteurs associatifs sont intervenus: L'ADIE • le RILE • Le centre social Tricadou • L'association RHESO • l'association Présence Verte • l'Université Populaire du Ventoux et le CCAS de Carpentras.*

Axe 3 : L'aide à la parentalité

- *7 actions ont été cofinancées par les différents partenaires institutionnels pour un montant global de 318 238 €.*
- *Participation de la CoVe = 6 100 €.*
- *4 acteurs associatifs sont intervenus: le centre social Tricadou • le centre social Villemarie • le CIDFF • le Collectif Ariane et le service culturel de la CoVe.*



Construire un espace de solidarité

Axe 4: Amélioration du cadre et de la qualité de la vie

- ▶ 8 actions ont été cofinancées par les différents partenaires institutionnels pour un montant global de 203 811 €
- ▶ Participation CoVe = 21 215 €
- ▶ 8 opérateurs sont intervenus: les Compagnons Bâisseurs Provence • le centre social Tricadou, la ville de Carpentras • le centre social Villemarie • le centre hospitalier de Carpentras • le Collectif Ariane • l'OMS et la Maison Régionale de Santé

Atelier Santé Ville

Une convention financière a été conclue début 2016 pour une durée de trois années entre la ville de Carpentras, l'État, la CoVe et le centre hospitalier de Carpentras qui a recruté la chargée de mission et l'a mise à disposition de la CoVe. L'ASV est une démarche de coordination d'actions en prévention et promotion de la santé pour réduire les inégalités.

- ▶ 6 ateliers-conférences réalisés • 55 acteurs de la santé rencontrés • 5 rencontres avec les professionnels

Écoles intercommunales

La solidarité s'exprime aussi par le maintien d'écoles en zone rurale et par la modernisation de leurs équipements. Après 1 an de travaux à l'école RPI de Saint-Pierre-de-Vassols, Modène et Crillon-le-Brave et 6 mois de travaux pour celle de Suzette, Le Barroux et La Roque-Alric, les 148 enfants scolarisés ont fait leur retour dans les nouveaux locaux.

- ▶ Saint-Pierre-de-Vassols: 4 salles de classe • vestiaires • établissement et sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite • coût des travaux = 492 970 € TTC
- ▶ Suzette: 2 salles de classe • blocs sanitaires • local informatique • rénovation de la cour • accessibilité personnes à mobilité réduite • coût des travaux = 229 445 € TTC



LES ÉQUIPEMENTS

Les écoles intercommunales:

- > ERPI Crillon-Le-Brave, Modène, Saint-Pierre-de-Vassols
 - 2 sites d'accueil • 5 classes • 115 élèves • 1 cantine • 80 repas/jour
- > ERPI La-Roque-Alric, Le Barroux, Suzette
 - 2 sites d'accueil • 3 classes • 48 élèves • 1 cantine • 48 repas/jour

Rendre le territoire attractif



Promotion touristique

La Loi NOTRe fixe au 1^{er} janvier 2017 la compétence tourisme aux communautés d'agglomération pour la « Promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme ».

Les élus de la CoVe ont souhaité saisir cette opportunité pour structurer et rendre plus lisible l'offre touristique de notre territoire, pour promouvoir notre destination et augmenter l'impact économique de ce secteur d'activité constitué d'emplois non délocalisables (agri-tourisme, secteurs culturels, de loisirs et patrimoniaux).

L'année 2016 a donc été consacrée à :

- La préparation de la collaboration des Offices de tourisme et Syndicats d'initiative associatifs ou municipaux de la CoVe au sein d'un seul Office de Tourisme intercommunale
- La fédération de tous les acteurs
- La mise en place d'une taxe de séjour uniforme à l'échelle intercommunale
- La réflexion sur de futurs outils de promotion à l'échelle intercommunale et internationale (site internet, évènementiels, salons, documentation touristique, commercialisation...)
- La présentation de la destination au grand public à la Foire Saint-Siffrein
 - ▶ 2 séminaires d'élus en février et septembre • 6 groupes de travail thématiques (Terroir/ Activités de pleine nature/Observation locale du tourisme/Accueil des publics/Tourisme culturel/ communication) • 4 réunions d'information sur la taxe de séjours pour les hébergeurs • Lettres de projets diffusées à plus de 600 acteurs du tourisme

« Ventoux Provence »

Un nom, une destination, une équipe pour :

- Promouvoir notre territoire en France et à l'international

Développer, organiser et promouvoir le tourisme et l'économie sur notre territoire sont des actions prioritaires portées par la CoVe. Fédérer les acteurs, miser sur les entreprises locales, faire coopérer les énergies positives du Comtat Venaissin, les rendre plus visibles, les valoriser est aussi notre ambition. Des entreprises, souvent petites, innovent et réussissent dans des secteurs méconnus et innovants ; des associations d'aide à la création se mobilisent tous les jours pour accompagner les porteurs de projet et les entreprises en création ; notre collectivité investit dans l'aménagement de nouveaux parcs d'activités et de structures pour l'avenir.

20,2 M €

INSCRITS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (2014-2020)

1400

EMPLOIS LIÉS AU TOURISME

1200 000

VISITEURS SUR LE MONT VENTOUX

12

POINTS D'INFO TOURISTIQUE VENTOUX PROVENCE

Rendre le territoire attractif

- Valoriser et commercialiser notre offre touristique et patrimoniale

- Mettre en réseaux les acteurs

- Accueillir et conseiller les visiteurs dans nos 25 communes

- *Les partenaires : **Vaucluse Provence Attractivité** • **Comité Régional du Tourisme** • **la Chambre de Commerce et d'Industrie** • **la Chambre d'Agriculture du Vaucluse** • **hébergeurs et professionnels du tourisme** • **communes de la CoVe***



10

Projet de la gare de Loriol-du-Comtat–Aubignan

La gare, bâtiment libre de toute occupation, est située le long de la voie verte, la Via Venaissia, qui représente aujourd'hui un itinéraire de plus de 11 km, à fort potentiel touristique et très fréquenté par les habitants du territoire.

Dans l'objectif de valoriser ce patrimoine, la CoVe a lancé un appel à projet afin de sélectionner un investisseur proposant l'implantation d'une activité économique et touristique sur le site.

Un comité de sélection s'est réuni à plusieurs reprises et après audition de trois candidats a décidé de retenir un projet qui vise à créer principalement un restaurant/salon de thé et également proposera la location de cycles et l'organisation d'animations, expositions autour de l'ancienne halle de marchandises.

Développement économique

Emploi & insertion professionnelle

La CoVe s'appuie sur des partenariats avec des associations et sur le réseau d'acteurs économiques:

- Facilitateur des clauses sociales

Ce travail consiste en un accompagnement des donneurs d'ordre public et privés, au montage de l'offre d'insertion dans les marchés, au suivi et à l'évaluation de la clause d'insertion par l'entreprise attributaire.

- *39 marchés concernés (dont 7 terminés) • 74 bénéficiaires issus de 12 communes de la CoVe (dont 10 femmes) pour 23 168 heures prévues • 71 % ont entre 26 et 50 ans et 91 % ont un faible niveau de qualification • 34 formations individuelles réalisées dont 24 professionnalisantes*



Rendre le territoire attractif

- Chantiers d'insertion avec UP Ventoux (réhabilitation du petit patrimoine)
 - ▶ 1 chantier de création de calade à Sarrians • 7 salariés recrutés • budget CoVe = 30 000 €
- Entreprises d'insertion: la Ressourcerie et l'Envol
 - ▶ La Ressourcerie: 7 salariés • 2 600 encombrants collectés dont 14 % proposés au réemploi
 - ▶ L'envol (marché d'insertion): 52 contrats • 1 000 heures de travail pour 18 700 €

■ Emplois aidés

La CoVe utilise les dispositifs d'aide au premier emploi des jeunes de 18 à 25 ans pour les besoins de certaines missions; 2 emplois d'avenir ont été recrutés pour assurer les fonctions de médiateur du tri dans la cellule « Prévention des déchets/reactions aux usagers »; 1 service civique a été accueilli pour suivre le projet de plateforme internet mutualisée avec les communes membres; 10 jeunes de la mission locale ont été reçus pour une mission en milieu professionnel à l'occasion du 50^e anniversaire de la CoVe en avril.

- ▶ 13 jeunes accueillis au sein des services de la CoVe • dispositifs Emplois d'Avenir • Garantie Jeune et Service civique



Création et développement d'entreprises

La CoVe s'appuie sur des conventions d'objectif fixées avec des associations d'aide à la création, d'accompagnement ou de financement d'entreprises. Elles accueillent, conseillent, orientent les porteurs de projet ou jeunes créateurs du territoire pour le compte de la CoVe et en lien avec son service développement économique.

- ▶ 6 partenaires financés: Vaucluse Développement, Initiative Ventoux, Rile Pépinière d'entreprises, le CBE Ventoux Comtat Venaissin, ECTI, Carpensud • 167 006 € de subventions versées

Les projets de pôles d'activité

Première usine et premier bureau

Nous construisons deux pépinières, tertiaires et de production, sur le site du marché gare à Carpentras, pour soutenir le développement de projets sur la thématique agricole et agroalimentaire et faire émerger les futures pépites du territoire sur des filières porteuses de sens et de valeur en mettant toutes les chances de leur côté grâce à des outils adaptés.

Les créateurs d'entreprise, entreprise de moins de 3 ans, tous secteurs avec une cible privilégiée agri-agro, y trouveront une nouvelle offre immobilière avec des loyers en dessous du prix du marché.

Également un accueil centralisé et personnalisé, de l'accompagnement et du conseil, un soutien au développement.

Ma première usine

L'ancien bâtiment d'expéditeur (ex SICA Edelweiss) est réhabilité pour offrir:

- Ateliers spécifiques agroalimentaires: quais, marche en avant, résine au sol, avaloirs, gaz de ville
- Zone de production, stock et matières premières, douches et vestiaires
- Très Haut Débit
 - ▶ Le projet: 5 ateliers dont 2 équipés de froid positif • 157 à 528 m² de surfaces • 1 469 m² de surface totale

LA PROVENCE CRÉATIVE



C'est une démarche de marketing territorial résolument tournée vers les entreprises du territoire, l'économie locale et construite avec eux.

L'objectif est de:

- mettre en valeur les entreprises du territoire et alentours;
- fédérer les acteurs publics et privés dans des projets de développement économiques communs;
- créer un réseau de partenaires pour dynamiser le tissu économique local;
- renforcer la notoriété économique du territoire.

Elle permettra de fédérer les énergies positives des acteurs économiques autour du Ventoux et au-delà.

Rendre le territoire attractif

Mon premier bureau

Le château Durbesson se transforme pour proposer:

- Des bureaux, espaces communs de détente et d'échanges
- Très Haut Débit - Mutualisation de moyens bureautiques
 - *Le projet: 17 bureaux • 2 salles de réunion • 390 m² de surface • 1,2 M € investi*

La gare numérique

Tisser un écosystème local pour: valoriser les entreprises du numérique, proposer des services innovants aux autres, se rencontrer, partager, co-construire, se développer, innover & prototyper; c'est le projet du lieu que dessine la CoVe et qui prendra place dans l'ancienne gare de Carpentras en 2019.

Un Camion numérique permettra quant à lui de promouvoir le numérique sur l'ensemble du territoire et dans tous les secteurs d'activité.

- *Atelier de fabrication numérique: 240 m² • 5 espaces techniques différenciés*
- *Centre d'affaire: 339 m² • 13 bureaux • 1 salle de réunion*
- *Espace de coworking: 25 bureaux • 295 m² • 1 salle de réunion • 1 zone Skype • 1 cowork enfants*
- *Mutualisation de moyens humains & formations: numérique • webmarketing • community management • développement...*
- *Halle Terroir*

12



Le parc d'activité du Piol (Mazan)

Ce projet d'extension s'inscrit dans la continuité de la zone d'activité existante.

Cible: les entreprises du secteur de la construction et du BTP.

Filières: l'éco-construction, les agro-matériaux, la performance énergétique des bâtiments, la « maison intelligente » ou encore les énergies renouvelables.

Objectifs: valoriser les ressources du territoire (matériaux) dans les projets de construction, réhabilitation en structurant des filières courtes; fédérer et mobiliser sur un pôle d'activité dédié les acteurs de la construction autour de l'habitat durable de demain.

- *11 hectares • 66 lots*

LES ÉQUIPEMENTS

Espaces d'activités économiques

> Loriol-du-Comtat, Carpentras (Bellecour II et III; Marché Horticole & Pépinière; Éco Parc Marché Gare)

> Malaucène, Caromb, Venasque, Mazan (en projet).

• 235 hectares • 399 entreprises

Camping Intercommunal « Le Brégoux »

> Aubignan

• 164 emplacements • 5 mobil-homes

• 45,95 % de taux d'occupation moyen

• 34666 nuitées • 450 nouveaux clients

Animer le territoire et former les citoyens de demain

Avec le soutien des communes, le concours des acteurs associatifs locaux et le réseau des bibliothèques qui s'engage pour la découverte de la lecture, notre intercommunalité joue pleinement son rôle d'initiateur culturel, en développant l'accès à la culture pour tous sur l'ensemble du territoire.

Former les citoyens de demain, c'est aussi accueillir les tout petits et initier les plus jeunes au sport et à l'art.

1000

ANIMATIONS CULTURELLES
PROPOSÉES SUR LE TERRITOIRE/AN

4523

PERSONNES ONT SUIVI LES VISITES
GUIDÉES DU PAYS D'ART &
D'HISTOIRE

434

PLACES EN CRÈCHE



Culture & patrimoine

Les Papillons photo

Cette exposition aérienne de photographies géantes est une manifestation artistique d'animation urbaine et centre village unique par son originalité qui incite les visiteurs à se déplacer sur le territoire. En juillet et août 40 photographies géantes sur le thème de l'eau, lauréates d'un concours, ont été suspendues dans 10 communes de la CoVe.

- L'exposition a eu lieu à : Le Beaucet • Beaumes-de-Venise • La Roque-sur-Pernes • La Roque-Alric • Suzette • Flassan • Loriol-du-Comtat • Vacqueyras • Mazan • Saint-Pierre-de-Vassols

Réseau des bibliothèques

Le réseau Bibliocove accompagne les 15 bibliothèques municipales des villages de la CoVe. Il propose des livres en prêt, des découvertes numériques, des ateliers parents-enfants, des lectures bébés, des rencontres d'auteur sans oublier la programmation « Mots & Merveilles ».

Le site internet www.bibliocove.fr permet de consulter le catalogue de l'ensemble des bibliothèques, l'agenda complet des manifestations du réseau...

- 100 000 ouvrages imprimés • 13 000 CD/DVD • 188 heures d'ouverture au public/semaine • 14 spectacles, contes et lectures de décembre à juin avec « Mots & Merveilles »



Animer le territoire et former les citoyens de demain



Festival itinérant « les Soirées d'Automne »

► Le pari réussi des « Soirées d'Automne » est de rassembler les habitants de la CoVe, hors saison, autour de rendez-vous musicaux de grande qualité et ouverts à la découverte, dans une ambiance colorée, chaleureuse et familiale.

► 7^e édition • 3 500 spectateurs • 42 600 € de budget
• 8 événements à Carpentras, Caromb, Le Barroux, Mazan, Malaucène et Vacqueyras

Actions éducatives

En milieu scolaire

Les interventions s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat établi avec l'Éducation Nationale (Inspection d'Académie) qui en fixe le volume et les modalités.

Éveil musical

Les musiciennes intervenantes de la CoVe assurent l'éveil musical auprès des enfants de toutes les écoles dans le cadre de cycles d'intervention sur un semestre à raison de 45 minutes par semaine. Elles interviennent également dans les crèches intercommunales et les Relais Assistantes Maternelles

► 33 écoles • 183 classes • 4900 enfants concernés • 6 intervenantes

Sport

Les éducateurs des activités physiques et sportives interviennent auprès des enfants de toutes les écoles en cycle 2 et 3. Des interventions spécifiques sur les activités aquatiques ont également lieu avec les écoles de Carpentras.

► 33 écoles • 186 classes • 5022 enfants concernés • 11 éducateurs

Ateliers Patrimoine jeune public

Ils ont concerné 1 127 enfants des écoles en temps scolaire

► Classes du patrimoine : 49 classes dont 32 de Carpentras et 17 des villages • Ateliers parcours découverte du CIAP : 423 enfants

Temps périscolaire

L'école Intercommunale des sports intervient pendant le temps périscolaire auprès des communes qui ont sollicité ce service. Elle intervient à raison de 2 séances d'1 h 30 par semaine.

► 18 communes bénéficiaires • 337 usagers • 11 éducateurs

Vacances

Ateliers Patrimoine jeune public

► Ils ont accueilli 304 enfants dont : Ateliers 6/12 ans : 150 enfants • Anniversaires au CIAP : 70 enfants



Animer le territoire et former les citoyens de demain

École intercommunale des sports

Les stages de l'EIS sont ouverts à tous les enfants de la CoVe âgés de 6 à 14 ans pendant les vacances de Toussaint, de février, de Pâques et, depuis 2016, d'été. Huit sessions de 4 jours sont ouvertes aux enfants/ados du territoire à un prix abordable pour toutes les familles.

► 312 enfants accueillis sur les stages • 6 lieux d'accueil • 11 encadrants

Accueil de la petite enfance

Pour faciliter et simplifier les démarches des familles en recherche de modes de garde (0/4 ans) et pour leur permettre d'inscrire leurs enfants dans toutes les structures d'accueil du territoire, les élus de la CoVe ont décidé que pour 2017, la gestion de tous les équipements petite enfance publics serait assurée par l'intercommunalité.

L'objectif est double:

- Répondre à l'exigence de simplicité et d'efficacité que les citoyens attendent d'un service public. Aujourd'hui, l'organisation de l'accueil des enfants dans les crèches est illisible pour les parents.
- Rationaliser et harmoniser la gestion des structures existantes pour aboutir à la création d'un véritable service petite enfance intercommunal qui garantisse cohérence et qualité de service sur l'ensemble des lieux d'accueil.

Pour conduire ce chantier ambitieux, 5 groupes de travail se sont réunis régulièrement dans l'année pour traiter les questions relatives aux sujets ci-après: les ressources humaines; l'évaluation financière du transfert de charges; le transfert des biens mobiliers et immobiliers; la communication interne et externe du projet; les conséquences sur l'organisation.

Les élus et les techniciens des 3 communes concernées par le transfert de compétence, associés et investis dans la démarche, participent activement aux travaux des groupes de travail tout comme les services intercommunaux.

► 9 structures multi-accueil • 294 places d'accueil • 2 Lieux d'Accueil Parents Enfants (LAEP)
• 2 relais Assistante Maternelle • 120 agents



LES ÉQUIPEMENTS

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine Patrimonia :

> À Carpentras

Ouvert à tous et gratuit, il comprend : une exposition permanente, des expositions temporaires, un centre de documentation et des ateliers éducatifs jeunes publics.

• 5 927 visiteurs aux expos • 614 personnes au centre de documentation

Les crèches :

> 8 crèches intercommunales à Carpentras, Aubignan, Beaumes-de-Venise, Caromb, Loriol-du-Comtat, Mazan, Saint-Didier, Sarrians.

• 41 agents • 241 places • 609 enfants accueillis

Améliorer la qualité de vie

Développer la mobilité, intégrer les critères environnementaux dans les achats et développer une gestion des espaces publics raisonnée, améliorer les performances de tri et optimiser notre gestion des déchets, encourager à la maîtrise de l'énergie sont des enjeux sur le long terme mais qui ont des effets à court terme sur le quotidien des habitants.

47 kg/an/hab
d'emballages triés (bac jaune)

250
colonnes à verre disponibles

876 844
voyages sur les lignes Trans'Cove

4 396
coursées réalisées en Transport à la demande

1042
prises de contact avec l'Espace Info Énergie



Transport public

Le réseau des lignes régulières s'adresse à tous les publics: actifs, scolaires, voyageurs occasionnels se rendant en centre-ville pour leurs achats ou leurs démarches administratives, ou voyageant en correspondance avec les trains ou les lignes départementales ou régionales d'autocars au Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Carpentras.

Le réseau a fait l'objet d'ajustements réguliers durant l'année afin de l'adapter constamment aux besoins, dans le but d'offrir aux usagers un service toujours mieux adapté à ses déplacements, dans une optique d'optimisation des moyens mis en œuvre. Ces évolutions ont porté sur l'ensemble des lignes urbaines et périurbaines. 30 des 31 véhicules Trans'CoVe ont été acquis neufs et sont conformes aux normes Environnementales Euro 6.

- 168 poteaux d'arrêts et 47 abris bus
- 44 véhicules affectés sur les lignes
- 30 conducteurs
- 2 791 contrôles de ponctualité effectués sur l'année
- 93 % des courses à l'heure
- 876 844 voyages sur l'ensemble du réseau

L'ensemble du parc urbain (14 véhicules) est accessible. Les bus prévus en utilisation PMR sont tous munis d'une rampe d'accès latérale à activation manuelle. Concernant le périurbain l'ensemble du parc autocars est accessible.

- 11 conducteurs ont bénéficié d'une formation d'accueil et d'accompagnement des passagers porteurs de handicap qui s'est déroulée sur une semaine en février.



Améliorer la qualité de vie

Agir au quotidien

Achats durables

Sur 25 mises en concurrence réalisées par la CoVe, 16 intégraient un critère Développement Durable, soit 64 % (tous sur le volet environnemental, +1 qui comprenait aussi le volet social en tant que critère) répartis comme suit :

- Travaux: 2 sur 4 (50 %)
- Fournitures: 7 sur 8 (87,5 %)
- Services: 7 sur 13 (53,85 %)

Trois groupements de commande ont aussi été constitués :

- Développement d'une plateforme Internet mutualisée
- Fourniture d'équipements enterrés pour la collecte des déchets
- Services de télécommunication (avec Carpentras, mais dans l'optique d'en faire profiter les communes à travers les mises à disposition du service SIT)

Objectif zéro phyto

Suite à l'appel lancé par la CoVe, 8 communes du territoire se sont engagées au côté de l'intercommunalité pour tester de nouvelles méthodes de gestion alternatives adaptées à chaque espace et favoriser la reproduction des bonnes pratiques dans l'ensemble des communes.

Cette démarche vise :

- À favoriser des pratiques plus respectueuses de l'environnement
- À protéger la santé des habitants et des agents
- À limiter la pollution de l'eau
- À préserver la biodiversité.

L'accompagnement se fait avec le partenariat du Centre de Formation Professionnel Public agricole de Carpentras (CFPPA).

Six groupes tutorés du CFPPA ont travaillé avec les 8 communes « pilotes ». L'objectif est l'accompagnement dans la suppression totale des produits phytosanitaires, en réalisant un plan de gestion différenciée de leurs espaces verts.

- 8 communes participantes : Carpentras • Caromb • Malaucène • Lafare • La Roque-Alric • Saint-Didier • Sarrians • Suzette • ainsi que la CoVe sur ses propres espaces verts

Espace Info Énergie

Depuis 2007, l'EIE de la CoVe répond aux demandes d'information des particuliers en apportant des conseils techniques, environnementaux et économiques personnalisés sur les enjeux de l'énergie dans l'habitat.

Le travail d'accueil et d'information du grand public dans le cadre des permanences EIE a été renforcé en 2016 par la mise en place des plateformes territoriales de la rénovation énergétique de l'habitat, où un accompagnement approfondi est expérimenté.



Améliorer la qualité de vie

Gestion des déchets

Pacte ADELPHE

Lauréate du Plan d'amélioration de la collecte, la CoVe a relevé le défi d'améliorer sensiblement ses performances, avec notamment l'objectif de faire progresser de 5 kg par an et par habitant le tri du verre d'ici 2018.

Pour cela, nous menons depuis plus d'un an plusieurs projets d'amélioration de la collecte et de sensibilisation :

- L'installation de 35 colonnes à verre supplémentaires sur son territoire, associée à une communication auprès des habitants des zones concernées.
- La mobilisation de 60 professionnels de l'hôtellerie, des cafés et de la restauration (60 établissements concernés) autour de la charte d'engagement verre.
- La sensibilisation en 2016 de 12 jeunes du centre social Lou Tricadou de Carpentras et des élèves d'une classe de CE2 de l'école nord A de Carpentras, ainsi que la décoration par ces mêmes jeunes de 10 colonnes à verre réparties dans les rues de la ville depuis fin 2016.
- La diffusion de 3 numéros de la Lettre du tri auprès de l'ensemble des habitants.

Ce Plan d'amélioration de la Collecte (PAC) permet à la CoVe de mettre en place avec le financement d'Adelphe des actions de communication, d'éditer des supports d'information, d'augmenter le nombre de Points de collecte du verre, et d'entreprendre des opérations innovantes atypiques.

- 85 restaurateurs, hôteliers et cafetiers engagés pour la collecte du verre • 250 colonnes à verre pour les habitants • 2 220 tonnes de verre collectées soit 34,9 kg/hab.

18

Suivis qualités

Les suivis qualités engagés depuis fin 2014 sur les bacs de tri individuel concernent maintenant toutes les communes. Action pédagogique et personnalisée, elle a permis d'améliorer considérablement la qualité du tri et de diminuer le taux de refus de nos apports en centre de tri à Vedène. C'est un volet essentiel du programme d'optimisation de la collecte et d'amélioration de la qualité du tri.

- 62 € = économie de traitement réalisée sur 1 tonne mieux triée
- Le taux de refus des bacs est diminué par 2 suite à la première intervention des médiateurs du tri

BIEN TRIÉ MIEUX RECYCLÉ !

1 bouteille triée = 1 bouteille qui renaît

Le tri, le geste qui nous réussit !

www.cove.fr

VERRE

CoVe

www.cove.fr

Le tri, le geste qui nous réussit !

www.cove.fr



LES ÉQUIPEMENTS

Déchets

Les déchetteries

> Caromb, Aubignan, Malaucène et Venasque (mini-déchetterie)

- 10 agents • 17 559 tonnes collectées

- 9 types de déchets collectés.

La composterie de déchets verts

> Loriol-du-Comtat

- 7 897 tonnes de végétaux entrants

- 3 179 tonnes de compost produit

Le centre d'enfouissement technique des déchets inertes

> Caromb

Transport

Pole d'échange multimodal

> Carpentras

- 2 quais ferroviaires • 1 bâtiment voyageurs (services d'information et billetterie SNCF et réseaux de bus)

- 1 gare routière avec 16 quais bus

- 1 parking gratuit de 240 places

Lignes Trans'CoVe

> 25 communes de la CoVe

- 455 points d'arrêt • 17 lignes

- 2 sites Terminus (Terradou et PEM)

Préparer le territoire pour l'avenir

Comment préserver la qualité de vie et l'environnement tout en renforçant l'attractivité d'un territoire? Comment créer les logements répondant à la croissance démographique tout en garantissant la qualité et la préservation des grands ensembles paysagers du territoire? Comment anticiper les besoins sociaux des populations les plus fragiles ou les plus éloignées des centres-villes? C'est tout l'enjeu du SCOT et du PLH que de se projeter d'une décennie sur la base de données prospectives compilées au sein d'un observatoire par le service Cartographie et Connaissance du Territoire.

70 528

HABITANTS AU 1^{ER} JANVIER 2016

46 %

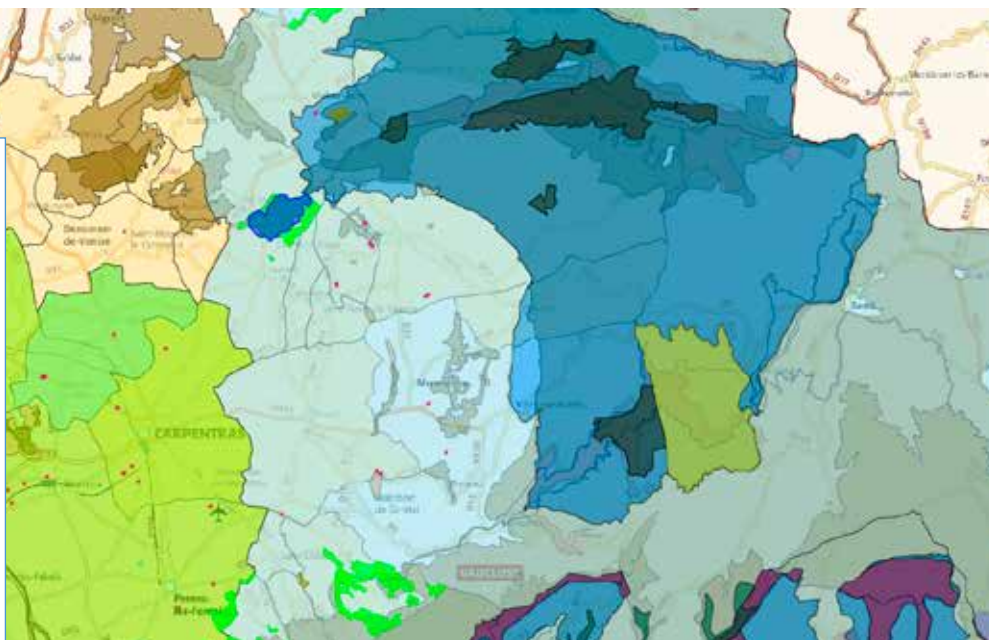
DE LA POPULATION ÂGÉE DE 30 À 65 ANS

71 %

DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SONT DES MAISONS INDIVIDUELLES

91 %

DES OBJECTIFS DU PREMIER PLH ATTEINDS



Le SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du territoire de l'Arc Comtat Ventoux est un document de planification qui définit à 10 ans, les grandes orientations pour l'aménagement du territoire. Il met en cohérence les politiques publiques d'habitat, de déplacement, d'équipement commercial, d'environnement, de tourisme, etc. Il s'impose à chacune des communes lorsqu'elles mettent en place leur PLU (Plan Local d'Urbanisme) et est aussi en liaison avec le PLH (Programme Local de l'Habitat) et avec la stratégie économique du territoire. Il permet de réfléchir avec une vision très horizontale des problématiques sous le prisme de la démographie.

► 2 EPCI concernés • 36 communes • 916 km²

Le programme local de l'Habitat

C'est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat pour la période 2014-2020: parc de logements public et privé, gestion du parc de logements existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...). Il fixe les règles du jeu et les objectifs en matière de production d'habitat sur notre territoire.

► Actions mises en œuvre: opération programmée de l'amélioration de l'habitat • subventions pour la réalisation de logements locatifs sociaux • dispositifs d'aide pour l'accompagnement social et la sécurisation des bailleurs



www.lacove.fr